

Southam  
Speakman  
Stanton  
Stearns  
Stefanson  
Stinson  
Tassé  
Taylor  
Thomas

Thompson  
Tremblay  
Valade  
Villeneuve  
Vivian  
Walker  
Webster  
White  
Winkler—162.

**M. l'Orateur:** Je déclare que l'amendement n'est pas adopté. La motion principale sera maintenant mise aux voix. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Rea, passe à l'examen des articles.)

Sur l'article 1.

**M. Benidickson:** Le ministre voudrait-il nous décrire d'une manière générale toute addition à la loi qui n'est pas mentionnée dans la résolution? Il comprendra que le bill ne nous est parvenu que ce matin.

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur le président, le bill s'en tient aux termes des résolutions approuvées hier soir au comité des voies et moyens. Ses dispositions se bornent à donner effet à ces résolutions et à tout ce qui en découle.

**M. Benidickson:** L'article 7 serait-il le seul qui ne se rapporte pas à quelque chose dont les résolutions nous ont prévenus?

**L'hon. M. Fleming:** Oui. Toutes les autres dispositions se rapportent à la résolution ou en découlent, monsieur le président.

(Texte)

**M. Dumas:** Monsieur le président, je me demande si les remarques que je vais faire sont dans l'ordre. Elles ont trait au fuel oil pour moteur Diesel de génératrice d'électricité. Si je comprends bien, le ministre a dit hier, en réponse à une question de l'honorable député de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson), que seuls les municipalités et les cultivateurs, ou plutôt les municipalités et ceux qui s'occupent d'exploitation forestière bénéficiaient de l'exemption de cette taxe.

(Traduction)

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur le président, le point que soulève mon honorable ami n'a rien à voir avec cet article. Il se rattache à l'article 8 du bill qui abroge l'annexe et la remplace par une autre. Ce dont parle mon honorable ami figure dans l'annexe. Lorsque nous en arriverons à l'article 8 du bill, j'aurai quelque chose à dire sur ce sujet parce que les renseignements que j'avais reçus relativement à une réponse que j'ai donnée hier soir n'étaient pas justes; j'ai quelque

chose à ajouter à ce sujet, pour ce qui est des mines. Cela a trait à l'article 8 du bill.

**M. Dumas:** Je suis très heureux, monsieur le président, d'entendre le ministre dire qu'il a quelque chose à ajouter parce qu'alors il approuvera peut-être ce que le voulais proposer. Je suis prêt à attendre jusqu'à ce que l'article 8 du bill soit mis en discussion, mais je veux m'assurer que je pourrai prendre la parole à ce sujet quand nous en serons rendus à l'article 8.

**L'hon. M. Chevrier:** Je ne voulais que dire ceci: il a un certain nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre qui aimeraient traiter de cette question. Pour aider le ministre, je me demandais s'il ne serait pas possible de le faire maintenant pour ainsi éviter un long débat au sujet de l'article 8. Toutefois, si le président en décide autrement, je suis sûr que nous nous ferons un plaisir de remettre la discussion à plus tard.

**M. Benidickson:** Le seul avis que je voudrais exprimer, c'est que nous pourrions examiner l'annexe III avec une certaine lenteur, si le comité y consentait à l'unanimité. Chacune des rubriques entre parenthèses dans l'annexe a un en-tête. J'ai pensé qu'on nous fournirait peut-être l'occasion de les débattre en comité ou bien de poser des questions et d'obtenir des réponses en comité. Cet avis ne cadre peut-être pas avec la proposition de l'honorable député de Laurier, mais je crois que nous aurions là un débat plus ordonné que si nous examinions les rubriques de l'annexe simplement parce que nous en serions rendus à l'étude de l'annexe III. Le président pourrait peut-être procéder comme on l'a fait hier soir et appeler les rubriques de l'annexe III par rang d'ordre. Les rubriques sont "Matériaux de construction", "Fins charitables, sanitaires, etc.", "Enveloppes" et ainsi de suite.

**L'hon. M. Chevrier:** Cela me satisfait parfaitement.

**M. le président suppléant:** Le comité désire-t-il, lorsque nous aborderons l'examen de l'annexe, que nous appelions les diverses rubriques en vue d'une discussion et que, lorsque nous en aurons terminé l'examen, nous puissions demander si l'annexe est adoptée?

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur le président, il est évident, j'imagine, que toute mention de l'annexe doit attendre que nous arrivions à l'article 8. Dans l'examen de l'annexe, il faut appeler les amendements proposés à l'annexe sous les rubriques appropriées.

(L'article est adopté.)

L'article 2 est adopté.